

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20183**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Electricité et électronique Spécialité instrumentation optique et visualisation

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Pierre et Marie Curie - Paris 6 Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Paris VI

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

115 Physique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Assistants-ingénieurs capables d'assurer l'exploitation et la maintenance d'instruments scientifiques, de systèmes de traitement et d'acquisition des images et d'effectuer des modifications mineures pour leur adaptation. Ils pourront travailler dans des domaines variés : instrumentation scientifique, instrumentation médicale, visualisation, systèmes d'acquisition et d'analyse d'images, dans les secteurs de l'aéronautique, l'automobile, l'instrumentation biologique et médicale aussi bien dans les PME/PMI que dans les grandes entreprises.

Savoir faire en maintenance et réglage d'instruments d'optique

Savoir faire en exploitation des appareils, traitement des données, mesures physiques

Savoir faire en acquisition et traitement des images.

Savoir faire en pilotage informatique de dispositifs expérimentaux

Savoir analyser un cahier des charges, organiser un projet, le conduire et travailler en équipe

Posséder un niveau perfectionnement en anglais

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Activités spécialisées, scientifiques et techniques (M)

Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (26)

Responsable maintenance et SAV

Responsable produit

Responsable qualité

Responsable achats

Assistant ingénieur en R&D

Technico-commercial

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1504 : Intervention technique en contrôle essai qualité en électricité et électronique

H2901 : Ajustement et montage de fabrication

H1210 : Intervention technique en études, recherche et développement

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Formation générale en optique et électronique, S5 (6 ECTS)

Mathématiques et Informatique, S5 (6 ECTS)

Optoélectronique et Optronique, S6 (6 ECTS)

Visualisation et multimédia, S6 (6 ECTS)

Conception de systèmes et interfaces, S6 (6 ECTS)

Insertion professionnelle, S5 (3 ECTS)

Anglais, S5 (3 ECTS)

Projets tutorés, S6 (6 ECTS)

Stage professionnel en apprentissage, S5-S6 (18 ECTS)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé d'enseignants chercheurs, d'enseignants, de chercheurs ou de personnels qualifiés ayant contribué aux enseignements

En contrat d'apprentissage	X		Le jury est composé d'enseignants chercheurs, d'enseignants, de chercheurs ou de personnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		Le jury est composé d'enseignants chercheurs, d'enseignants, de chercheurs ou de personnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		VAE pour obtenir le diplôme par validation. Le jury est composé d'un enseignant-chercheur désigné par le directeur des formations de l'université, du directeur de la formation continue, du responsable du diplôme, du correspondant formation continue de la discipline, de deux professionnels du domaine du conseiller VAE (sans voix délibérative). avec d'autres certifications (cadre 8) Accords européens ou internationaux

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Formation sur 12 mois (septembre à septembre)

Volume horaire : 600 heures : 450 h enseignements présentiels - 150 h projet tuteuré - 25 semaines de stage en entreprise

Formation en apprentissage et alternance (15 jours - 15 jours) ouverte en formation initiale et continue - CFA partenaire : CFA UPMC

Effectifs en 2011-2012 : 17 étudiants sous statut apprentis - Taux de réussite en 2011-2012: 100 %

Taux d'insertion : 100 % à 30 mois, 60 % à 6 mois (20% de poursuite d'étude dans formations d'ingénieurs en apprentissage)

Autres sources d'information :

www.upmc.fr

<http://www.cfa-upmc.jussieu.fr>

http://www.licence.elec.upmc.fr/fr/03_licences_alternance/04I3_iovis/contenu/iovis_info.php

Lieu(x) de certification :

Université Pierre et Marie Curie - Paris 6 : Île-de-France - Paris (75) []

UPMC, 4 place Jussieu 75005 Paris, France

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UPMC : site de Paris, Campus Jussieu (75), Lycée Dorian Paris

Historique de la certification :

Formation créée en 2002 sous l'intitulé : Licence Professionnelle Instrumentation Optique et Visualisation